



Plus d'infos ?



www.eafc-sudlux.be

Envie d'être au courant de notre actualité
et des nouvelles formations ?



Nos autres implantations :

ARLON

Chemin de Weyler 2
6700 Arlon
063/230 240

MUSSON

Rue Jean Laurent 8
6750 Musson
063/230 240

ATHUS

Rue Neuve 32
6791 Athus
063/230 240

VIRTON

Avenue Bouvier 19
6760 Virton
063/570 476

Contactez-nous

EAFC Sud-Luxembourg
Chemin de Weyler 2, 6700 Arlon
info@eafc-sudlux.be
+32 (0) 63 230 240
www.eafc-sudlux.be
Lu-Ve: 9h-21h30



Mécanicien Cycles

Formation
Cours du soir - Site d'Arlon

Mécanicien cycles

Passionné de vélo ? Formez-vous à un métier en pleine évolution !

Cette formation pratique vous apprend à assurer l'entretien, le réglage, le diagnostic et la réparation de vélos.

Vous développerez des compétences techniques en :

- montage et mise en service ;
- entretien et réglages ;
- réparation mécanique et électrique ;
- systèmes de freinage et transmissions ;
- pose d'accessoires et ajustage.

Encadrée par des professionnels, la formation met l'accent sur la pratique, la sécurité et l'autonomie en atelier.



Programme

- Mise en service et montage de vélos
- Entretien courant et réglages techniques
- Diagnostic des pannes mécaniques et électriques
- Réparation des freins, transmissions et roues
- Contrôle de sécurité et tests de fonctionnement
- Installation d'accessoires et travaux d'ajustage
- Utilisation de l'outillage et des équipements professionnels
- ...

Et après ?

TITRE DELIVRÉ AU TERME DE LA FORMATION

Pour chaque unité de formation, une **ATTESTATION DE RÉUSSITE** délivrée par la Communauté française.

Possibilité de se former pour aller plus loin :

- Formation mécanicien cycles perfectionnement
- Formation cycles à assistance électrique

Conditions d'inscription

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tout public : travailleurs, demandeurs d'emploi ou étudiants âgés de 16 ans minimum. Être en possession du C2D et CESI.

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription varie selon le niveau d'enseignement et le nombre total de périodes suivies. Il est payable à l'inscription de préférence par carte bancaire.

Peuvent être partiellement dispensés du droit d'inscription et moyennant attestation :

- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem)
- Les bénéficiaires du revenu d'intégration social (attestation du CPAS)
- Les personnes handicapées (attestation de l'AViQ)
- Les étudiants de moins de 18 ans (attestation de l'institution scolaire)
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui les emploie (attestation de l'autorité publique).

Pour les non ressortissants CEE, les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une carte d'identité valide ou tout autre document d'identité valide (permis de séjour, passeport,...)
- Une copie du titre d'études permettant l'accès à la formation